Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 022-212203244-20260120-26_01_05-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-QUAY-PERROS

L'an deux mille vingt-six, le mardi 20 janvier 2026 à 18 heures, le Conseil Municipal de Saint-Quay-Perros, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Olivier HOUZET, Maire.
Etaient présents : Olivier HOUZET, Maire, Gaëlle URVOAS, Marcel LE BOZEC, Nolwenn BRIAND, Christian DAGORN, Adjoints, Hervé LE BONNIEC, Nathalie LE DILAVREC, Hannah ISSERMANN, Josiane REGUER, Joël LE DROUGMAGUET, Gisèle LE GUILLOUZER, Erik JACOB et Hélène LE QUEAU, Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Absent.e.s ayant donné procuration :
Omar ABDELMOUMENE, procuration à Marcel LE BOZEC
Michel BENOIT, procuration à Hervé LE BONNIEC

Secrétaire de séance : Marcel LE BOZEC est désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 26.01.05. (3.6)
Date de convocation : 15 janvier 2026
Date d'affichage de la convocation : 15 janvier 2026

Objet : Création d'un puits du souvenir

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2213-7 et suivants et L.2223-1 et suivants,

Vu la Loi n°93-23 du 8 janvier 1993 relative à la législation dans le domaine funéraire et ses décrets consécutifs,

Vu la Loi n° 1350 du 19 Décembre 2008 relative à la législation funéraire et ses décrets consécutifs,

Vu le Décret n° 2024-790 du 10 juillet 2024 portant mesures de simplification administrative dans le domaine funéraire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE la création** d'un puits du souvenir destiné à l'accueil des cendres des personnes décédées dont le corps a donné lieu à crémation.
- **DIT** que le puits du souvenir sera installé dans la partie sud du cimetière Des Fontaines, près des columbariums.

Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 022-212203244-20260120-26_01_05-DE

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter des devis auprès des entreprises spécialisées.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait et copie conforme

Le Maire,
Olivier HOUZET

Le secrétaire de séance,
Marcel LE BOZEC